



**Commission  
canadienne du lait**

**Canadian Dairy  
Commission**

## **Rapport financier trimestriel**

**Deuxième trimestre**

**Novembre 2012 à janvier 2013**

DM240987

**Canada** 



## **Table des matières**

Rapport de gestion.....	3
1. Base de l'établissement des états financiers .....	3
2. Résultats financiers .....	3
3. Changements par rapport au Sommaire du plan d'entreprise.....	8
4. Crédits parlementaires.....	8
5. Gestion du risque .....	9
6. Modifications importantes .....	9
Responsabilité de la direction relative aux états financiers .....	11
Notes complémentaires aux états financiers provisoires non vérifiés.....	16



## Rapport financier trimestriel

### Deuxième trimestre (T2)

### Novembre 2012 à janvier 2013

## Rapport de gestion

La discussion et les analyses qui suivent portent sur les résultats et la situation financière de la Commission canadienne du lait (CCL) pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2013 et devraient être lues à la lumière des états financiers ci-joints et du rapport annuel 2011-2012 de la Commission.

### *1. Base de l'établissement des états financiers*

Cette discussion a été préparée conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor (Norme du Conseil du Trésor). Elle ne constitue pas un rapport de gestion complet. Il est présumé que l'information fournie dans le rapport annuel de la Commission canadienne du lait au 31 juillet 2012 s'applique au trimestre actuel à moins d'indication contraire.

Les états financiers ne sont pas vérifiés. Ils ont été préparés en dollars canadiens conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34) et à la Norme du Conseil du Trésor. Cette discussion, de même que les états financiers qui l'accompagnent, ont été revus et approuvés par le Comité de vérification de la CCL.

### *2. Résultats financiers*

#### *Activités intérieures*

(en milliers)	Trimestre terminé le 31 janvier			6 mois terminés le 31 janvier		
	2013	2012	Variation (\$)	2013	2012	Variation (\$)
Ventes au Canada	75 724 \$	73 666 \$	2 058 \$	159 349 \$	145 893 \$	13 456 \$
Coût des produits vendus	71 214 \$	67 336 \$	3 878 \$	150 385 \$	131 862 \$	18 523 \$
Frais de transport et de possession	1 020 \$	695 \$	325 \$	2 445 \$	1 953 \$	492 \$
Charges financières	191 \$	24 \$	167 \$	519 \$	155 \$	364 \$
<b>Marge brute sur les ventes au Canada</b>	<b>3 299 \$</b>	<b>5 611 \$</b>	<b>(2 312) \$</b>	<b>6 000 \$</b>	<b>11 923 \$</b>	<b>(5 923) \$</b>

Les produits provenant des ventes intérieures pour le cumul de l'année jusqu'au 31 janvier 2013 ont augmenté de 13,45 M\$ ou 9,2% comparativement au résultat de l'année précédente. Cela tient surtout à l'augmentation du volume des ventes de beurre canadien et de poudre de lait écrémé (PLÉ) en classe 4(m). Malgré l'augmentation des produits, la marge brute des ventes intérieures a baissé de 5,93 M\$ comparativement au résultat de l'année précédente à cause d'une augmentation du coût des ventes. Ceci a surtout été causé par le coût de la PLÉ en



classe 4(m) qui était plus près des revenus attendus de la vente de ce produit lors de l'achat. Les frais de transport et de possession étaient plus élevés en 2012-2013 à cause des stocks plus élevés et du plus grand volume de ventes. Les charges financières plus élevées étaient aussi attribuables à des stocks plus élevés.

Les résultats du deuxième trimestre de 2012-2013 indiquent une marge sur les ventes intérieures de 3,30 M\$ contre 5,61 M\$ durant la même période de l'année précédente, une baisse de 2,31 M\$. La raison de cette différence est la même que celle expliquée ci-dessus concernant les résultats depuis le début de l'exercice.

### *Activités d'exportation*

(en milliers)	Trimestre terminé le 31 janvier			6 mois terminés le 31 janvier		
	2013	2012	Variation (\$)	2013	2012	Variation (\$)
Ventes à l'exportation	12 828 \$	3 798 \$	9 030 \$	18 502 \$	6 007 \$	12 495 \$
Coût des produits vendus	12 565 \$	3 057 \$	9 508 \$	17 769 \$	4 850 \$	12 919 \$
Frais de transport et de possession	370 \$	182 \$	188 \$	488 \$	374 \$	114 \$
Charges financières	14 \$	- \$	14 \$	17 \$	- \$	17 \$
<b>Marge (perte) brute sur les ventes à l'exportation</b>	<b>( 121) \$</b>	<b>559 \$</b>	<b>( 680) \$</b>	<b>228 \$</b>	<b>783 \$</b>	<b>( 555) \$</b>

La marge brute sur les ventes à l'exportation pour le cumul de l'année jusqu'au 31 janvier 2013 se chiffre à 0,23 M\$ comparativement à 0,78 M\$ pour le cumul de l'exercice antérieur. La CCL a exporté davantage de poudre de lait écrémé durant les six premiers mois de 2012-2013, ce qui explique les différences des produits, du coût des ventes et des frais de transport et de possession comparativement à l'année antérieure.

La perte brute sur les ventes à l'exportation du deuxième trimestre de 2012-2013 s'est élevée à 0,12 M\$, contre une marge brute de 0,56 M\$ durant le même trimestre de l'année précédente.

La CCL achète les produits laitiers excédentaires destinés à l'exportation à des prix qui reflètent les conditions courantes du marché mondial dans le but de faire ses frais durant une année laitière donnée. Comme ces marchés sont difficiles à prévoir, cette activité peut générer des gains ou des pertes durant l'année mais devrait faire ses frais en fin d'exercice.



### *Autres revenus*

(en milliers)	Trimestre terminé le 31 janvier			6 mois terminés le 31 janvier		
	2013	2012	Variation (\$)	2013	2012	Variation (\$)
Contribution des mises en commun	1 567 \$	1 531 \$	36 \$	3 211 \$	2 990 \$	221 \$
Financement par le gouvernement du Canada	1 044 \$	931 \$	113 \$	2 069 \$	2 448 \$	( 379) \$
Services d'audit	17 \$	138 \$	( 121) \$	17 \$	138 \$	( 121) \$
<b>Total autres revenus</b>	<b>2 628 \$</b>	<b>2 600 \$</b>	<b>28 \$</b>	<b>5 297 \$</b>	<b>5 576 \$</b>	<b>( 279) \$</b>

La contribution des mises en commun représente les revenus obtenus des producteurs et du marché pour financer une portion des frais d'administration de la CCL, l'étude sur le coût de production ainsi que les frais de possession associés aux stocks de beurre de la CCL. Les résultats du cumul de l'exercice 2012-2013 sont légèrement supérieurs à cause d'une augmentation des frais de possession du beurre facturés à la mise en commun en raison de stocks de beurre plus élevés que l'année précédente.

Les crédits parlementaires destinés aux charges opérationnelles sont inscrits à l'état des résultats et du résultat global en fonction des frais d'administration financés par le gouvernement. Selon le cumul de l'année, ces crédits ont diminué de 0,38 M\$ comparativement à ceux de l'an dernier. Cette baisse est surtout attribuable aux remboursements reçus par la CCL du gouvernement pour des indemnités de départ payées aux employés qui étaient comprises dans les résultats du cumul de l'exercice antérieur, mais pas dans ceux de cette année.

Les revenus des services d'audit proviennent des vérifications de l'utilisation du lait en usines effectuées par la CCL dans 6 provinces sur la base du recouvrement des coûts. Ces revenus sont comptabilisés quand le service est rendu, ce qui explique l'écart entre les résultats pour le cumul de l'année 2012-2013 et ceux de l'an dernier.

### *Charges opérationnelles et frais d'administration*

(en milliers)	Trimestre terminé le 31 janvier			6 mois terminés le 31 janvier		
	2013	2012	Variation (\$)	2013	2012	Variation (\$)
<i>Charges opérationnelles</i>						
Initiatives de l'industrie	271 \$	990 \$	( 719) \$	359 \$	1 487 \$	( 1 128) \$
Étude sur le coût de production	257 \$	202 \$	55 \$	463 \$	402 \$	61 \$
Autres charges (recouvrements)	( 83) \$	( 82) \$	( 1) \$	109 \$	( 363) \$	472 \$
<b>Total des charges opérationnelles</b>	<b>445 \$</b>	<b>1 110 \$</b>	<b>( 665) \$</b>	<b>931 \$</b>	<b>1 526 \$</b>	<b>( 595) \$</b>
<i>Frais d'administration</i>						
Salaires et avantages sociaux	1 455 \$	1 365 \$	90 \$	2 920 \$	2 805 \$	115 \$
Autres charges	476 \$	609 \$	( 133) \$	927 \$	1 184 \$	( 257) \$
<b>Total frais d'administration</b>	<b>1 931 \$</b>	<b>1 974 \$</b>	<b>( 43) \$</b>	<b>3 847 \$</b>	<b>3 989 \$</b>	<b>( 142) \$</b>
<b>Total</b>	<b>2 376 \$</b>	<b>3 084 \$</b>	<b>( 708) \$</b>	<b>4 778 \$</b>	<b>5 515 \$</b>	<b>( 737) \$</b>



---

## *Charges opérationnelles*

Les charges liées aux initiatives de l'industrie ont baissé de 1,13 M\$ pour le cumul de l'exercice se terminant le 31 janvier 2013 comparativement à la même période de l'année précédente. Cette réduction est attribuable au moment où les charges ont été encourues, surtout dans le cas de la grappe de recherche laitière et du Programme de bourses.

Le poste « Autres charges (recouvrements) » comprend des montants qui représentent des gains ou des pertes non réalisés sur des contrats de change non exécutés en date de l'état de la situation financière. Ces gains et pertes sont déterminés en calculant la différence entre le taux de change du contrat et celui en vigueur en date de l'état de la situation financière et en appliquant cette différence au montant du contrat. Ils varient avec les taux de change et la valeur des contrats de change non exécutés à la fin de la période.

## *Frais d'administration*

Le total des frais d'administration pour le cumul de l'exercice se terminant le 31 janvier 2013 a diminué de 0,14 M\$ comparativement aux résultats de l'année précédente.

À la demande du gouvernement, la CCL a planifié son budget et a géré de façon à restreindre les dépenses et par conséquent, les frais d'administration de l'année courante ne dépasseront pas le budget de 2010-2011, tel qu'expliqué dans le Sommaire du plan d'entreprise.

## *Distribution aux agences et offices provinciaux*

La distribution aux agences et offices provinciaux représente le remboursement des profits générés par les programmes de saisonnalité et de retrait des surplus. Puisque les producteurs laitiers sont responsables du financement de ces programmes, tout profit est remboursé aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait. Les surplus générés par ces programmes, pour le cumul de l'exercice de 2012-2013, étaient moindres que l'année précédente et ne justifiaient pas un remboursement en mi-année.

## *Inventaires et emprunts*

La valeur des stocks au 31 janvier 2013 atteignait 113,58 M\$, contre 54,84 M\$ au 31 janvier 2012. La valeur de l'an dernier était inférieure à la normale à cause de la faiblesse des stocks alors que ce trimestre, la CCL a maintenu ses stocks à un niveau plus saisonnier.

Les stocks commencent à baisser après avoir atteint leur maximum en juin et on s'attend à ce qu'ils atteignent leur plus bas niveau à la fin du mois de décembre. Il s'agit d'un cycle saisonnier normal puisque les ventes de beurre augmentent durant la période qui précède Noël et que les fabricants rachètent leur beurre du plan B de la CCL au même moment. Directement relié à cette tendance, l'emprunt auprès du gouvernement du Canada est à son plus bas niveau à la fin du mois de décembre. À la fin du T2, l'emprunt était à un niveau plus normal pour ce temps de l'année, soit à 70,57 M\$, comparativement à niveau inférieur inhabituel de 2,22 M\$ à la même période l'an dernier en raison de stocks de beurre exceptionnellement bas.



## Flux de trésorerie

(en milliers)	Trimestre terminé le 31 janvier		6 mois terminés le 31 janvier	
	2013	2012	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	29 074 \$	49 175 \$	58 612 \$	53 897 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(28 336) \$	(50 085) \$	(56 712) \$	(53 631) \$
<b>Augmentation nette de la trésorerie</b>	<b>738 \$</b>	<b>( 910) \$</b>	<b>1 900 \$</b>	<b>266 \$</b>
Découvert bancaire net au début de la période	( 498) \$	168 \$	(1 660) \$	(1 008) \$
<b>(Découvert bancaire) Encaisse net à la fin de la période</b>	<b>240 \$</b>	<b>( 742) \$</b>	<b>240 \$</b>	<b>( 742) \$</b>

La trésorerie de la CCL à la fin du T2 2012-2013 était de 0,24 M\$ comparativement à un découvert bancaire de 0,74 M\$ à la fin du T2 2011-2012. Cela représente une augmentation de la position de la trésorerie de 0,98 M\$ d'une année sur l'autre.

### *Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles*

Les activités opérationnelles ont généré des recettes nettes de 29,08 M\$ durant le T2 2012-2013 comparativement à des recettes nettes de 49,18 M\$ durant le T2 2011-2012. Ce changement s'explique par des achats plus élevés parce que la CCL a commencé à reconstituer ses stocks de beurre. Une grande partie des stocks de beurre a été rachetée durant le deuxième trimestre de 2011-2012. De ce fait, les recettes monétaires des ventes étaient plus élevées alors que les achats de stocks de beurre frais accusaient toujours un retard sur la tendance normale.

Durant la période de six mois se terminant le 31 janvier 2013, le flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles a généré des recettes nettes de 58,61 M\$ comparativement à des recettes nettes de 53,90 M\$ durant la même période de six mois se terminant le 31 janvier 2012. Cette hausse provient d'une augmentation des recettes monétaires reçues des clients et d'une diminution des surplus provenant de programmes remboursés aux agences et offices provinciaux.

### *Flux de trésorerie liés aux activités de financement*

Les activités de financement comprenaient des dépenses nettes de 28,34 M\$ durant le T2 2012-2013 contre 50,09 M\$ durant le T2 2011-2012. Les emprunts de la CCL sont directement reliés à ses activités d'achat et de vente; l'emprunt auprès du gouvernement du Canada varie donc quotidiennement selon la position de la trésorerie à la clôture de chaque jour. Durant le T2 2011-2012, des recettes plus importantes provenant de ses opérations ont permis à la CCL de rembourser plus souvent ses emprunts, ce qui s'est traduit par des dépenses nettes plus importantes reliées aux activités de financement comparativement au T2 2012-2013.

Durant la période de six mois se terminant le 31 janvier 2013, les activités de financement ont généré des dépenses nettes de 56,71 M\$ comparativement à des dépenses nettes de 53,63 M\$ durant la même période de six mois se terminant le 31 janvier 2012. Cette année,



selon un scénario plus traditionnel, la CCL a commencé à acheter des stocks de beurre au début du mois de janvier alors qu'elle n'a vendu que peu de beurre sur le marché intérieur.

### ***3. Changements par rapport au Sommaire du plan d'entreprise***

Les principaux éléments qui pourraient influencer le budget indiqué dans le Sommaire du plan d'entreprise sont la production totale de lait de transformation, les besoins intérieurs, les prix de soutien et les conditions du marché mondial pour la vente de produits laitiers. Tout changement important aux hypothèses influence les résultats budgétisés.

Durant le second trimestre, la production de lait a continué à augmenter comparativement à l'année dernière. La production laitière sur douze mois demeure plus élevée que la demande. Les stocks de beurre de la CCL sont élevés et continuent de croître. Au cours des prochains mois, il est attendu que la croissance de la production de lait ralentira. Les prévisions de production de lait de transformation de l'année laitière 2012-2013 sont plus élevées (198 M kg) que celles du Sommaire du plan d'entreprise (196 M kg).

Il est attendu que les besoins canadiens augmenteront légèrement au cours des prochains mois pour tous les types de produits, en particulier les fromages et les yogourts. Les besoins canadiens de fin d'exercice devraient se situer à environ 192 M kg de matière grasse, ce qui est très près de la prévision du Sommaire du plan d'entreprise (191,5 M kg).

Bien que les prix mondiaux aient été relativement élevés depuis le début de l'année laitière, ils ont légèrement baissé le mois dernier et on prévoit qu'ils s'affaibliront davantage au cours de l'année. Il est difficile de dire quelles seront les répercussions sur les résultats financiers de la CCL.

Les prix de soutien augmenteront au cours du prochain trimestre (le 1<sup>er</sup> avril). Le prix de soutien du beurre augmentera de 7,2810 \$ à 7,3379 \$/kg, alors que celui de la poudre de lait écrémé augmentera de 6,3673 \$ à 6,4170 \$/kg.

### ***4. Crédits parlementaires***

Le tableau suivant fait le rapprochement entre les crédits reçus et les crédits déboursés.

(en milliers)	Trimestre terminé le 31 janvier			6 mois terminés le 31 janvier		
	2013	2012	Variation (\$)	2013	2012	Variation (\$)
Solde d'ouverture	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Crédits parlementaires	1 044 \$	931 \$	113 \$	2 069 \$	2 448 \$	( 379) \$
Montant déboursé	(1 044) \$	( 931) \$	( 113) \$	(2 069) \$	(2 448) \$	379 \$
<b>Solde de fermeture</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

Ces crédits ont été alloués grâce au budget principal des dépenses et au Crédit 30 – Besoins en matière de rémunération. Les crédits parlementaires servent à financer une partie des frais





d'administration de la CCL. Le financement du reste des frais d'administration de la CCL est partagé entre les producteurs laitiers, les opérations commerciales et le marché.

Le financement du gouvernement du Canada destiné aux frais d'administration est alloué à la CCL sur la base de l'exercice financier du gouvernement (avril à mars) alors que l'utilisation de ces fonds est portée aux présents états financiers sur la base de l'année laitière (août à juillet). La CCL présente l'utilisation de ces crédits sur la base de l'exercice financier du gouvernement dans les Comptes publics du Canada.

Le gouvernement fédéral a annoncé des réductions de financement dans le budget fédéral 2012. La part de ces réductions qui incombe à la Commission canadienne du lait s'élève à 0,393 M\$ par année au plus tard en 2014-2015.

## ***5. Gestion du risque***

Il n'y a eu aucun changement au risque auquel s'expose la CCL depuis la publication de son rapport annuel 2011-2012.

## ***6. Modifications importantes***

Entre le 1<sup>er</sup> novembre 2012 et le 31 janvier 2013, les modifications suivantes ont été constatées dans les domaines des opérations, des ressources humaines, des objectifs, des initiatives de l'industrie et des programmes, comparativement au Sommaire du plan d'entreprise.

Opérations, initiatives de l'industrie et programmes	Il n'y a eu aucune modification importante dans les domaines des opérations, des initiatives de l'industrie et des programmes comparativement au Sommaire du plan d'entreprise. À sa réunion de janvier, le CCGAL a approuvé la création d'une classe de lait pour la mozzarella utilisée sur les pizzas fraîches dans les restaurants, mais cette classe n'est toujours pas opérationnelle.
Ressources humaines	Il n'y a eu aucune modification importante dans le domaine des ressources humaines comparativement au Sommaire du plan d'entreprise.
Objectifs	Il n'y a eu aucune modification importante aux objectifs comparativement au Sommaire du plan d'entreprise. Tel que rapporté précédemment, les activités du Comité de négociation du P10 ont été suspendues et il est improbable qu'une ébauche d'entente soit soumise aux provinces durant l'année laitière courante. Les discussions sur les sujets soulevés par le Comité se poursuivent dans d'autres forums. La CCL est en bonne voie d'atteindre la plupart de ses autres objectifs pour l'année laitière 2012-2013.



Conseil d'administration	Il n'y a eu aucune modification au conseil d'administration de la CCL durant le premier trimestre. Deux commissaires termineront leur mandat en août 2013 et la CCL compte convoquer son Comité des candidatures au début de 2013.
--------------------------	--



---

## Responsabilité de la direction relative aux états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 34 : *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels. Ces états financiers n'ont pas fait l'objet d'un audit et ils n'ont pas été examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Original signé par Jacques Laforge, chef de la direction

et Gaëtan Paquette, directeur principal, Finances et opérations

Ottawa, Canada

Le 26 mars 2013



---

## État de la situation financière

(non vérifié)

(en milliers de dollars canadiens)

---

	<u>31 janvier 2013</u>	<u>31 janvier 2012</u>
<b>Actif</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie	1 174 \$	134 \$
Clients et autres débiteurs		
Clients	688	2 909
Avances aux agences et offices provinciaux	934	1 794
Mises en commun	1 148	993
Actif dérivé - contrats de change	0	54
Stocks (note 4)	113 585	159 888
	<u>117 529 \$</u>	<u>165 772 \$</u>
<b>Passif</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Découvert bancaire (note 5)	934 \$	1 794 \$
Fournisseurs et autres créditeurs		
Fournisseurs	24 135	14 321
Distribution aux agences et offices provinciaux	0	8 672
Autres passifs	2 563	1 211
Passif dérivé - contrats de change	149	61
Emprunts auprès du gouvernement du Canada (note 6)	70 565	127 277
	<u>98 346</u>	<u>153 336</u>
<b>Passifs non courants</b>		
Avantages postérieurs à l'emploi (note 11)	596	596
<b>Capitaux propres</b>		
Résultats non distribués	18 587	11 840
	<u>117 529 \$</u>	<u>165 772 \$</u>

### Engagements (note 13)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

Ces états financiers ont été approuvés et leur publication autorisée le 26 mars 2013.

Original signé par:

Le chef de la direction,  
Jacques Laforge

Le président,  
Randy Williamson

Le directeur principal, Finances et opérations,  
Gaëtan Paquette



## État des résultats et du résultat global

(non vérifié)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé		Période de 6 mois terminée	
	31 janv. 2013	31 janv. 2012	31 janv. 2013	31 janv. 2012
<b>Ventes et coûts des ventes</b>				
Ventes au Canada	75 724 \$	73 666 \$	159 349 \$	145 893 \$
Coût des ventes au Canada	71 214	67 336	150 385	131 862
Frais de transport et de possession	1 020	695	2 445	1 953
Charges financières	191	24	519	155
Marge brute sur les ventes au Canada	3 299	5 611	6 000	11 923
Ventes à l'exportation	12 828	3 798	18 502	6 007
Coût des ventes à l'exportation	12 565	3 057	17 769	4 850
Frais de transport et de possession	370	182	488	374
Charges financières	14	0	17	0
Marge (perte) brute sur les ventes à l'exportation	( 121)	559	228	783
Marge brute totale	3 178	6 170	6 228	12 706
<b>Autres produits</b>				
Financement provenant des mises en commun (note 9)	1 567	1 531	3 211	2 990
Financement par le gouvernement du Canada (note 10)	1 044	931	2 069	2 448
Services d'audit	17	138	17	138
	2 628	2 600	5 297	5 576
<b>Total</b>	<b>5 806</b>	<b>8 770</b>	<b>11 525</b>	<b>18 282</b>
<b>Charges opérationnelles</b>				
Initiatives de l'industrie	271	990	359	1 487
Étude sur le coût de production	257	202	463	402
Autres charges (recouvrements)	( 83)	( 82)	109	( 363)
	445	1 110	931	1 526
<b>Frais d'administration</b>				
Salaires et avantages du personnel (note 11)	1 455	1 365	2 920	2 805
Autres frais d'administration	476	609	927	1 184
	1 931	1 974	3 847	3 989
<b>Total</b>	<b>2 376</b>	<b>3 084</b>	<b>4 778</b>	<b>5 515</b>
<b>Résultats avant distribution aux agences et offices provinciaux</b>	<b>3 430</b>	<b>5 686</b>	<b>6 747</b>	<b>12 767</b>
Distribution aux agences et offices provinciaux	0	10 000	0	10 000
<b>Résultats global total</b>	<b>3 430 \$</b>	<b>( 4 314) \$</b>	<b>6 747 \$</b>	<b>2 767 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



---

## État des variations des capitaux propres

(non vérifié)

(en milliers de dollars canadiens)

---

	Trimestre terminé		Période de 6 mois terminée	
	<u>31 janv. 2013</u>	<u>31 janv. 2012</u>	<u>31 janv. 2013</u>	<u>31 janv. 2012</u>
Résultats non distribués au début de la période	15 157 \$	21 854 \$	11 840 \$	14 773 \$
Résultats global total de la période	<u>3 430</u>	<u>( 4 314)</u>	<u>6 747</u>	<u>2 767</u>
Résultats non distribués à la fin de la période	<u><u>18 587 \$</u></u>	<u><u>17 540 \$</u></u>	<u><u>18 587 \$</u></u>	<u><u>17 540 \$</u></u>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



## État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé		Période de 12 mois terminée	
	31 janv. 2013	31 janv. 2012	31 juillet 2012	31 juillet 2011
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>				
Entrées de trésorerie - ventes de biens	89 138 \$	77 392 \$	180 051 \$	156 789 \$
Sorties de trésorerie - fournisseurs et autres	( 62 915)	( 20 010)	( 118 072)	( 83 739)
Entrée de trésorerie - agences et offices provinciaux (mise en commun)	2 137	961	3 916	3 200
Sorties de trésorerie - agences et offices provinciaux (excédent d'exploitation)	0	( 10 000)	( 8 673)	( 24 573)
Entrée de trésorerie - gouvernement du Canada	1 044	931	2 069	2 448
Intérêts versés sur les emprunts	( 330)	( 99)	( 679)	( 228)
	<u>29 074</u>	<u>49 175</u>	<u>58 612</u>	<u>53 897</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>				
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Nouveaux emprunts auprès du gouvernement du Canada	47 284	( 7 082)	90 971	40 655
Remboursements d'emprunts au gouvernement du Canada	( 75 620)	( 43 003)	( 147 683)	( 94 286)
	<u>( 28 336)</u>	<u>( 50 085)</u>	<u>( 56 712)</u>	<u>( 53 631)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
<b>Augmentation nette de la trésorerie (découvert bancaire)</b>	738	( 910)	1 900	266
Découvert bancaire net au début de la période	( 498)	168	( 1 660)	( 1 008)
	<u>240 \$</u>	<u>( 742) \$</u>	<u>240 \$</u>	<u>( 742) \$</u>
<b>Découvert bancaire net à la fin de la période</b>				
<b>Éléments :</b>				
Trésorerie	1 174 \$	190 \$	1 174 \$	190 \$
Découvert bancaire	(934 )	(932 )	(934 )	(932 )
	<u>240 \$</u>	<u>( 742) \$</u>	<u>240 \$</u>	<u>( 742) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **Notes complémentaires aux états financiers provisoires non vérifiés**

### **1. Pouvoirs et objectifs**

La Commission canadienne du lait, une société d'État, a été créée en 1966 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*. Cette organisation est une société d'État fédérale désignée à la partie I de l'annexe III et à l'annexe IV de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle n'est pas soumise aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

La CCL a pour objectifs, d'une part, de permettre aux producteurs de lait dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et, d'autre part, d'assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers. Pour atteindre ces objectifs, la CCL travaille de près avec le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) qu'elle préside, de même qu'avec les gouvernements provinciaux et les offices provinciaux de mise en marché du lait. Cette collaboration est encadrée par des ententes fédérales-provinciales.

La CCL est en partie financée par des crédits parlementaires. À ceux-ci s'ajoutent des fonds provenant des producteurs laitiers, du marché et des opérations commerciales de la CCL.

### **2. Base de l'établissement des états financiers**

#### **Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)**

Les présents états financiers provisoires ont été établis conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor de même qu'à la norme IAS 34 - *Information financière intermédiaire* à l'aide des Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le Conseil de la Commission a adopté et autorisé la publication des états financiers provisoires le 26 mars 2013.

Les états financiers ont été préparés sur une base des coûts historiques sauf dans le cas des exceptions permises par les IFRS.

#### **Période visée**

Les activités de la CCL s'échelonnent sur l'année laitière qui débute le 1<sup>er</sup> août et prend fin le 31 juillet.

La période visée par ces états financiers provisoires et les notes complémentaires s'étend du 1<sup>er</sup> août 2012 au 31 janvier 2013. Cette période représente le deuxième trimestre d'exploitation (T2



2012-2013) de l'année laitière de la CCL qui se termine le 31 juillet 2013.

### **Sources majeures d'incertitude relative aux estimations**

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS exige de la direction qu'elle établisse des estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés, sur les informations fournies sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges présentés au cours de l'exercice. La valeur des stocks, des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi et des instruments dérivés sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations sont utilisées. Les montants réels pourraient différer de manière importante des estimations actuelles. Ces estimations sont revues annuellement, et les révisions apportées aux estimations sont comptabilisées, le cas échéant, dans les états financiers au cours de l'exercice où elles deviennent connues.

### **Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la CCL sont le dollar canadien.

### **3. Principales méthodes comptables**

#### **Trésorerie**

La trésorerie ne comprend que les fonds déposés dans des institutions financières.

#### **Instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. Leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, qui est décrit ci-dessous. Ce classement dépend du motif d'acquisition ou d'émission des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la CCL.

#### Classement

Clients et autres débiteurs	Prêts et créances
Découvert bancaire	Passifs financiers comptabilisés au coût amorti
Fournisseurs et autres créditeurs	Passifs financiers comptabilisés au coût amorti
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	Passifs financiers comptabilisés au coût amorti
Actifs et passifs dérivés	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

#### *Prêts et créances*

Les prêts et les créances sont comptabilisés au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Passifs financiers comptabilisés au coût amorti*

Les passifs financiers comptabilisés au coût amorti sont mesurés au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les actifs ou passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur à la date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net dans l'état des résultats et du résultat global.

#### *Coûts de transaction*

Tous les coûts de transaction attribuables à des actifs ou à des passifs financiers qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction sont inscrits à l'actif dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts des transactions attribuables à des actifs ou à des passifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction sont passés en charges dans l'exercice où ils sont engagés.

#### *Instruments financiers dérivés*

La CCL utilise des instruments financiers dérivés comme des contrats à terme pour contrer les effets négatifs des fluctuations de change liées aux achats et aux ventes effectuées ou qu'elle prévoit effectuer en devises, ainsi que pour gérer ses soldes et ses besoins de trésorerie. Elle a pour politique de ne pas utiliser des dérivés autonomes à des fins de transaction ou de spéculation.

La CCL ne désigne pas ses contrats de change à terme comme éléments de couverture de ses actifs ou passifs sous-jacents, de ses engagements fermes ou de ses opérations futures et n'applique donc pas la comptabilité de couverture. Par conséquent, les contrats de change à terme sont comptabilisés à l'état de la situation financière à la juste valeur comme actifs lorsque les contrats sont en position de gain ou comme passifs lorsque les contrats sont en position de perte. Les variations de la juste valeur de ces contrats sont constatées comme gains ou pertes dans les charges opérationnelles.

#### **Stocks**

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût, qui est le prix d'achat, ou de leur valeur de réalisation nette estimative. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, à l'exception des stocks du plan B, dont le coût est déterminé en utilisant une identification spécifique de leurs coûts individuels. En cas d'augmentation ultérieure de la valeur des stocks, toute dépréciation à leur valeur nette de réalisation fait l'objet d'une reprise pouvant atteindre au

maximum le coût d'achat. La reprise est constatée comme une réduction du coût des ventes et une augmentation de la valeur nette des stocks.

Les stocks ne comprennent pas les frais d'entreposage, qui sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

### **Distribution aux (recouvrements auprès des) agences et offices provinciaux de mise en marché du lait**

Les distributions aux (recouvrements auprès des) agences et offices provinciaux de mise en marché du lait représentent la marge (la perte) brute sur les ventes, à l'exclusion des ventes de beurre importé. Les distributions aux (recouvrements auprès des) agences et offices provinciaux de mise en marché du lait sont comptabilisées à titre de charge (produits) dans l'exercice où elles sont déterminées.

### **Produits**

#### *Produits des ventes*

Les produits générés par les ventes au Canada et à l'étranger sont comptabilisés lors de l'expédition des marchandises.

#### *Financement provenant des mises en commun*

Le financement provenant des mises en commun du lait est comptabilisé à titre de produit dans la période au cours de laquelle les services sont rendus.

#### *Financement par le gouvernement du Canada*

Le financement provenant du gouvernement du Canada est comptabilisé à titre de produit dans la période au cours de laquelle les charges sont engagées.

#### *Services d'audit*

Les produits provenant des services d'audit sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle le service est rendu.

### **Coût des ventes**

La CCL achète, au prix de soutien canadien ou aux prix qu'elle établit, selon les marchés de revente prévus, tout le beurre et toute la poudre de lait écrémé qui lui sont offerts, à l'exception d'une partie du beurre qu'elle importe au prix du marché international. Ces coûts sont imputés au coût des ventes lorsque la marchandise est expédiée aux clients.

## **Conversion des devises**

Toutes les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les comptes clients et les comptes fournisseurs libellés en devises sont ajustés selon le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change correspondants sont constatés dans les charges opérationnelles.

La plupart des ventes et des achats effectués en devises correspondent à des contrats de change à terme (voir la rubrique « Instruments financiers dérivés » ci-dessus et la note 12 – Instruments financiers – *risque de change*).

## **Avantages du personnel**

### *Prestations de retraite*

Presque tous les employés de la CCL sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime). Il s'agit d'un régime contributif établi par la loi dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la CCL doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice. Aux termes des textes de loi en vigueur, la CCL n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou un déficit de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la CCL au titre de prestations de retraite.

### *Avantages postérieurs à l'emploi*

Les employés admissibles ont droit à des avantages postérieurs à l'emploi en vertu des contrats de travail et des conditions d'emploi établies. Le coût de ces avantages est comptabilisé à mesure que les employés rendent les services ouvrant droit aux avantages. Les obligations relatives aux avantages auxquels les employés ont droit sont calculées par la direction.

## **Programme de bourses**

Les sommes versées en bourses sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les établissements d'enseignement satisfont aux critères d'admissibilité et les ententes sont conclues.

## **Futures normes comptables (normes publiées, mais non encore en vigueur)**

Certaines nouvelles normes comptables, de même que des modifications, ont été publiées, mais ne sont pas obligatoires pour la période considérée. À la date des présents états financiers, les normes et modifications applicables suivantes avaient été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur.

## Notes complémentaires aux états financiers provisoires non vérifiés

Le 31 janvier 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- L'IAS 19, *Avantages du personnel*, s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013;
- L'FRS 9, *Instruments financiers*, s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015;
- L'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 dans le cas de l'amélioration des informations sur la compensation des actifs et des passifs financiers et aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 dans le cas des informations à fournir sur la première application de la norme IFRS 9;
- L'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014,
- L'IFRS 13, *Évaluation à la juste valeur*, s'appliquera aux exercices ouverts à compter du le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La CCL évalue actuellement les répercussions de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

### 4. Stocks

En vertu de l'article 9(1) de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*, la CCL administre les programmes intérieurs de saisonnalité qui comprennent l'achat et la vente de l'inventaire du plan B (beurre et poudre de lait écrémé). Tel que stipulé par les ententes du plan B avec les fabricants, la CCL achète les produits des fabricants. Bien que les fabricants aient l'obligation contractuelle de racheter les stocks du plan B durant l'année civile aux prix de soutien en vigueur, la CCL n'a pas l'obligation de les vendre aux fabricants. La Commission a toutefois l'habitude d'honorer les demandes de rachat.

*Stocks en dollars :*

	<u>Le 31 janvier 2013</u>	<u>Le 31 juillet 2012</u>
Plan B :		
Beurre	50 851 \$	107 143 \$
Poudre de lait écrémé	-	8 785
Autre beurre	24 490	15 004
Autre poudre de lait écrémé	<u>38 244</u>	<u>29 396</u>
	113 585	160 328
Moins : provision pour dépréciation des stocks	<u>-</u>	<u>(439)</u>
Valeur nette de réalisation totale	<u>113 585 \$</u>	<u>159 888 \$</u>

Notes complémentaires aux états financiers provisoires non vérifiés  
 Le 31 janvier 2013  
 (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

**Stocks en tonnes :**

	<u>Le 31 janvier 2013</u>	<u>Le 31 juillet 2012</u>
Plan B :		
Beurre	6 984	14 706
Poudre de lait écrémé	-	1 387
Autre beurre	4 799	2 110
Autre poudre de lait écrémé	24 026	22 641

Le montant des stocks passé en charges durant le deuxième trimestre s'élevait à 83,78 M\$ (T2 2011-2012 : 70,39 M\$) et est présenté à l'état des résultats et du résultat global au poste coût des ventes (au Canada et à l'exportation).

**5. Découvert bancaire**

La CCL a établi une marge de crédit auprès d'un membre de l'Association canadienne des paiements. Le ministre des Finances a autorisé la CCL à établir cette marge de crédit jusqu'à 50 M\$ pour avancer des fonds aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait. Au cours de l'année laitière, la limite disponible de la marge de crédit peut varier jusqu'à un maximum de 25 M\$ (25 M\$ au 31 juillet 2012).

Le découvert bancaire contracté avec cette marge de crédit est payable à vue et porte intérêt au taux préférentiel de 3,00 % par année (T2 2011-2012 : 3,00 %).

**6. Emprunts auprès du gouvernement du Canada (Trésor)**

Les emprunts auprès du Trésor du gouvernement du Canada, jusqu'à un maximum de 165 M\$ (T2 2011-2012 : 165 M\$) servent à financer les activités d'exploitation de la CCL. Les emprunts individuels sont remboursables au cours de l'année qui suit la date de l'emprunt. Le capital et les intérêts courus sont remboursés régulièrement durant l'exercice lorsque les fonds sont disponibles.

Les intérêts simples sur les emprunts sont calculés aux taux normaux établis pour les sociétés d'État par le gouvernement et sont fonction du taux de rendement des derniers bons du Trésor comparables émis plus un huitième d'un pour cent.

Les taux d'intérêt et les charges d'intérêts étaient les suivants:

<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Trois mois</u>		<u>Six mois</u>	
	<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2012</u>	<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2012</u>
Minimum	1,06%	0,95%	1,05%	0,95%
Maximum	1,20%	1,06%	1,25%	1,11%
<u>Charges d'intérêts</u>	205 \$	24 \$	536 \$	155 \$

## 7. Informations sur le capital

Le capital de la CCL est composé des emprunts qu'elle a effectués auprès du gouvernement du Canada (note 6) et des résultats non distribués. Au 31 janvier 2013, ces comptes totalisaient 70.57 M\$ (31 juillet 2012 : 127,28 M\$) et 118.59 M\$ (31 juillet 2012 : 11,84 M\$), respectivement. La CCL n'est pas assujettie à des exigences en matière de capital imposées de l'extérieur.

Le principal objectif de la CCL dans la gestion de son capital est de disposer de liquidités suffisantes pour s'acquitter de ses obligations financières au moment où elles sont exigibles et pour financer des programmes à l'intention de l'industrie laitière. La CCL adapte de façon continue sa stratégie de gestion du capital, en tenant compte des fluctuations des montants au cours de l'exercice. Elle n'utilise pas de mesures quantitatives pour surveiller son capital. Sa stratégie de gestion du capital et la composition de son capital n'ont pas changé depuis la période précédente.

## 8. Gains et pertes de change

Les ventes à l'exportation comprennent des montants qui représentent des gains nets ou des pertes nettes résultant de la conversion des soldes découlant d'opérations libellées en devises.

De plus, le coût des ventes au Canada comprend des montants qui représentent des gains nets ou des pertes nettes résultant de la conversion de soldes découlant d'opérations libellées en devises.

	Trois mois		Six mois	
	<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2012</u>	<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2012</u>
Gain net (perte)				
Ventes à l'exportation	(175 \$)	(37 \$)	(179 \$)	86 \$
Coût des ventes au Canada	(22) \$	81 \$	15 \$	475 \$

## 9. Financement provenant des mises en commun

En tant que mandataire chargé de l'administration de l'Entente globale sur la mise en commun des revenus du lait (une entente fédérale-provinciale), la CCL recueille et redistribue les revenus des producteurs provenant du marché. Pour ces services, la CCL reçoit des producteurs un montant annuel fixe qui compense les frais d'administration de l'entente ainsi que l'estimation des frais de possession des niveaux normaux des stocks de beurre. De plus, la CCL se fait rembourser les frais directs compris dans l'entente, y compris les frais de possession des stocks de beurre excédentaire.

## 10. Financement par le gouvernement du Canada

Le financement des frais d'administration de la CCL est partagé entre le gouvernement fédéral, les producteurs laitiers, les activités commerciales et le marché.

Le gouvernement du Canada finance les charges administratives totales de la manière suivante :

	Trois mois		Six mois	
	<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2012</u>	<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2012</u>
Financé par le gouvernement	1 044 \$	931 \$	2 069 \$	2 448 \$
Total des frais d'administration	1 931 \$	1 974 \$	3 847 \$	3 989 \$

## 11. Salaires et avantages du personnel

Les salaires et avantages du personnel comprennent :

	Trois mois		Six mois	
	<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2012</u>	<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2012</u>
Charges salariales	1 178 \$	1 097 \$	2 372 \$	2 257 \$
Cotisations au régime de retraite	189	183	372	368
Charges au titre de l'assurance-maladie	55	53	112	117
Autres	<u>33</u>	<u>32</u>	<u>64</u>	<u>63</u>
Total	<u>1 455 \$</u>	<u>1 365 \$</u>	<u>2 920 \$</u>	<u>2 805 \$</u>

### *Régime de retraite*

Presque tous les employés de la CCL sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime). Il s'agit d'un régime contributif établi par la loi dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la CCL doivent verser des cotisations au Régime. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations de l'employeur, lesquelles représentent un multiple des cotisations des employés. Le taux de cotisation général en vigueur pour la période close le 31 janvier 2013 était 1,74 fois le taux de l'employé (1,74 fois pour l'exercice précédent.)

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser des prestations associées au Régime. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des cinq meilleures années de salaire consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.



---

*Avantages postérieurs à l'emploi*

La CCL sert des avantages postérieurs à l'emploi à ses employés admissibles selon le nombre d'années de service et leur salaire au moment de leur départ. Ce régime n'est pas capitalisé et ne détient donc aucun actif, ce qui conduit à un déficit équivalent à l'obligation constituée au titre des avantages. Les prestations sont versées grâce à des crédits futurs et à d'autres sources de revenus. Le tableau suivant présente des informations sur le régime, à la date de clôture.

	<u>Le 31 janvier 2013</u>	<u>Le 31 juillet 2012</u>
Obligations constituées au titre des avantages au début de la période	596 \$	1 083 \$
Avantages servis au cours de la période	-	(487)
Augmentation (diminution) de l'obligation durant la période	<u>-</u>	<u>-</u>
Obligations constituées au titre des avantages à la fin de la période	<u>596 \$</u>	<u>596 \$</u>

La CCL a estimé que, sur son obligation totale à la clôture de la période, aucun montant n'est exigible durant l'année qui suit (0 \$ au 31 juillet 2012).

## **12. Instruments financiers**

Les activités courantes de la CCL exposent ses actifs et ses passifs financiers à des risques. Les risques auxquels la CCL s'expose en raison de ses instruments financiers sont présentés ci-après avec ses objectifs, politiques et procédures de gestion des risques.

### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que les fluctuations des prix du marché, notamment les variations des taux de change et des taux d'intérêt, aient une incidence sur les produits de la CCL ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient.

#### *Risque de change*

La CCL réalise des transactions internationales, ce qui l'expose aux risques de marché liés aux fluctuations des cours de change. La CCL limite ces risques en établissant ses contrats uniquement en dollars américains ou canadiens. La gestion du risque de change de la CCL comprend l'utilisation de contrats de change à terme qui fixent les taux de change pour certaines devises. La CCL conclut périodiquement des contrats de change à terme pour limiter ses risques liés aux fluctuations du taux de change entre les dollars canadien et américain.

À la date de clôture, la valeur notionnelle des contrats de change à terme de la CCL qui étaient toujours en circulation totalisait l'équivalent de 12,76 M\$ CA (31 juillet 2012 : 6,45 M\$ CA). Ces contrats arriveront à échéance durant la période se terminant le 30 avril 2013. Les échéances de ces contrats de change à terme correspondent aux dates estimatives auxquelles la CCL

Notes complémentaires aux états financiers provisoires non vérifiés

Le 31 janvier 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

s'attend à toucher le produit en devises des contrats de ventes à l'exportation ou auxquelles les paiements des achats en devises sont exigibles.

La juste valeur des instruments financiers dérivés de la CCL est déterminée selon les taux de change publiés par la Banque du Canada en vigueur à la date de clôture. À la date de clôture, les contrats de change à terme de la CCL s'établissaient comme suit :

<u>Ventes de devises</u>	<u>Achats de devises</u>	<u>Le 31 janvier 2013</u>		<u>Le 31 juillet 2012</u>	
		<u>\$ US</u>	<u>\$ CA</u>	<u>\$ US</u>	<u>\$ CA</u>
\$ US	\$ CA	12 794 \$	12 610 \$	1 930 \$	1 990 \$
\$ CA	\$ US	- \$	- \$	4 505 \$	4 579 \$

Les autres charges (recouvrements) comptabilisées au poste Charges opérationnelles de l'état des résultats et du résultat global comprennent un montant de 0,08 M\$ qui représente les gains durant le trimestre considéré (T2 2011-2012 : gains nets de 0,01 M\$) provenant de la détermination de la juste valeur des instruments financiers dérivés de la CCL.

L'exposition de la CCL au risque de change s'établit comme suit, selon les montants équivalents en dollars canadiens :

<u>\$ CA</u>	<u>Le 31 janvier 2013</u>	<u>Le 31 juillet 2012</u>
Comptes client	- \$	2 574 \$
Comptes fournisseurs	-	-
Actif (passif) dérivé net	<u>(149)</u>	<u>(7)</u>
Exposition nette	<u>(149 \$)</u>	<u>2 567 \$</u>

Selon l'exposition nette au 31 janvier 2013, et en prenant pour hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport au dollar américain, le bénéfice net de la période close le 31 janvier 2013 aurait baissé de 1,13 M\$ (contre une augmentation de 0,02 M\$ au 31 janvier 2012). Inversement, une diminution de 10 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait eu un effet égal, mais inverse durant la même période.

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque qu'un actif financier assorti d'un taux d'intérêt fixe perde de la valeur à la suite d'une augmentation des taux d'intérêt ou qu'un passif financier à taux d'intérêt variable entraîne une augmentation des sorties de fonds à cause d'une augmentation des taux d'intérêt. À part la marge de crédit, dont le taux d'intérêt varie en fonction du taux préférentiel, et les emprunts auprès du gouvernement du Canada, dont les taux varient selon le taux de rendement des bons du Trésor comparables, la CCL n'a pas d'actifs ou de passifs financiers qui sont exposés à ce risque. L'exposition de la CCL au risque de taux d'intérêt n'est pas importante, car les taux d'intérêt de ses emprunts sont faibles.

### *Autre risque de prix*

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de variations des prix du marché autres que celles qui découlent du risque de taux d'intérêt ou du risque de change. La CCL n'est pas exposée à ce type de risque.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la CCL ne puisse pas remplir ses obligations financières à leur échéance. À la date de clôture, presque tous les actifs et les passifs de la CCL étaient courants et son ratio était de 1,19 (31 juillet 2012 : 1,08. Pour gérer son risque de liquidité, la CCL a accès à d'autres emprunts auprès du gouvernement du Canada pour ses activités commerciales se chiffrant à 94,44 M\$ au 31 janvier 2013 (31 juillet 2012 : 37,72 M\$) et à 4,07 M\$ (31 juillet 2012 : 3,21 M\$) sur sa marge de crédit pour la mise en commun des revenus du marché.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit causée par un client qui ne remplit pas ses obligations financières envers la CCL. Le risque maximum de crédit est la valeur comptable des soldes des comptes clients et des comptes de mise en commun, déduction faite de toute provision pour pertes. La CCL gère ce risque au moyen de plusieurs stratégies, y compris la vente après paiement et l'obtention de garanties bancaires et de lettres de crédit. Tant au 31 janvier 2013, qu'au 31 juillet 2012, la CCL n'avait comptabilisé aucune provision pour créances douteuses et tous ses comptes clients étaient exigibles à court terme.

La CCL est exposée au risque de crédit quand elle conclut des contrats de change et que l'autre partie manque à son obligation, l'amenant de ce fait à subir une perte financière. Son risque de crédit maximum correspond à la valeur comptable de l'actif dérivé. La CCL gère son risque de crédit en concluant des contrats de change uniquement avec de grandes institutions financières canadiennes. Jusqu'à maintenant, aucune partie n'a manqué à ses obligations financières envers la CCL.

### **Justes valeurs**

La valeur comptable de la trésorerie, des comptes clients, du découvert bancaire, des comptes fournisseurs et des charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers. À la date de l'état de la clôture, aucun montant n'était comptabilisé dans l'état des résultats et du résultat global pour représenter les variations de la juste valeur de ces instruments financiers.

### **Hiérarchie des justes valeurs**

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ces instruments. La hiérarchie de la juste valeur, qui n'est pertinente que

Notes complémentaires aux états financiers provisoires non vérifiés  
Le 31 janvier 2013  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

dans le contexte des instruments financiers dérivés de la CCL, se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (c.-à-d. en tant que prix) soit indirectement (c.-à-d. dérivées des prix).

Niveau 3 : techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

Les instruments financiers dérivés de la CCL évalués à leur juste valeur sont classés au niveau 2 de la hiérarchie à la juste valeur (niveau 2 au 31 juillet 2012). Les changements apportés aux méthodes d'évaluation peuvent entraîner des transferts entre les niveaux 1, 2 et 3. Durant les périodes se terminant le 31 janvier 2013 et le 31 juillet 2012, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

### 13. Engagements

#### a) Initiatives de l'industrie

<i>Sommaire :</i>	<u>Le 31 janvier 2013</u>	<u>Le 31 juillet 2012</u>
Lait canadien de qualité	742 \$	945 \$
Fonds d'investissement partagé	1 300	938
Grappe de recherche laitière	500	500
Étude sur l'iode	113	116
Programme de bourses	<u>1 500</u>	<u>1 700</u>
Engagement total	<u>4 155 \$</u>	<u>4 199 \$</u>

#### Lait canadien de qualité (LCQ)

Il s'agit d'un programme d'assurance de la qualité du lait cru à la ferme. La CCL a accepté de financer une partie de ce programme en vertu d'une entente qui a débuté le 1<sup>er</sup> août 2007 et qui a été prolongée jusqu'au 31 juillet 2014. Selon cette entente, la CCL contribuera un maximum de deux cents dollars par ferme admissible jusqu'au 31 juillet 2013 et un maximum de cent dollars jusqu'au 31 juillet 2014. En plus de ses contributions par ferme, la CCL a convenu de fournir un financement de 0,10 M\$ au système national de gestion électronique du programme LCQ.

### **Fonds d'investissement partagé**

La CCL finance et administre le Fonds d'investissement partagé qui permet d'octroyer des contributions non remboursables à des sociétés enregistrées au Canada ou à des centres de technologie alimentaire pour le développement de produits, selon un mécanisme de partage des investissements. Le programme prendra fin le 31 juillet 2014.

### **Grappe de recherche laitière**

Cette initiative, que l'on doit aux Producteurs laitiers du Canada, aide les principaux organismes agricoles dirigés par l'industrie à mobiliser leurs ressources scientifiques et techniques nationales pour créer des grappes qui soutiendront l'innovation afin d'améliorer la rentabilité et la compétitivité de leur secteur. La CCL a accepté de financer une partie de ce projet en vertu d'une entente qui a débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et qui prendra fin le 31 mars 2013. Selon cette entente, la CCL a accepté de verser 1,50 M\$ entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 mars 2013 pour aider à financer ce projet des Producteurs laitiers du Canada qui est doté d'un budget de 11,80 M\$ et qui a été approuvé dans le cadre de l'initiative des grappes agro-scientifiques canadiennes du Programme de stimulation de l'agro-innovation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

### **Étude sur l'iode**

La CCL a accepté de verser un maximum de 0,34 M\$ aux Producteurs laitiers du Canada pour financer une analyse des niveaux d'iode dans le lait des réservoirs des fermes laitières durant une période de trois ans allant du 1<sup>er</sup> août 2010 au 31 juillet 2013.

### **Programme de bourses**

La CCL finance un programme de bourses d'études supérieures depuis le 1<sup>er</sup> août 2011. La CCL accorde sur cinq ans des bourses d'une valeur totale de 3 M\$ dans les établissements participants d'un océan à l'autre.

#### *b) Engagements d'achat*

Au 31 janvier 2013, la CCL s'était engagée à acheter certaines quantités de beurre et de poudre de lait écrémé. Ces engagements représentent environ 5,06 M\$ (31 juillet 2012 : 2,01 M\$) et doivent être réalisés d'ici février 2013.

#### *c) Contingent tarifaire du beurre établi par l'OMC*

Aux termes de l'Entente de l'OMC de 1994, le Canada a mis en place des contingents tarifaires pour un certain nombre de produits laitiers. Ces contingents déterminent les quantités de produits entièrement ou partiellement exempts de tarifs douaniers à l'importation. Avec l'aval de l'industrie, la CCL reçoit ces importations de beurre depuis 1995 conformément au permis fédéral, et les achemine au secteur alimentaire par l'intermédiaire des fabricants de beurre. Le contingent tarifaire de beurre demeure à 3 274 tonnes en 2013. Les prix mondiaux au moment de l'achat détermineront le montant des engagements financiers.

Notes complémentaires aux états financiers provisoires non vérifiés  
Le 31 janvier 2013  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

Total des coûts d'achat du beurre importé en vertu des engagements envers l'OMC :

Trois mois		Six mois	
<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2012</u>	<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2013</u>
3 029 \$	2 537 \$	6 026 \$	14 864 \$

d) *Contrat de location simple*

La CCL occupe ses bureaux en vertu d'un bail à long terme signé avec Agriculture et Agroalimentaire Canada qui vient à échéance le 31 mars 2017. Ce bail contient des modalités qui couvrent les frais d'entretien et les impôts fonciers. À la discrétion de la CCL, ce bail peut être reconduit automatiquement pour une période de cinq ans avec la révision éventuelle du loyer pour tenir compte du marché locatif conformément à la politique du Conseil du Trésor sur les biens immobiliers.

Les paiements minimaux au titre de la location suivants sont exigibles.

	<u>Le 31 janvier 2013</u>	<u>Le 31 juillet 2012</u>
Moins d'un an	351 \$	351 \$
Plus d'un an et moins de cinq ans	1 055 \$	1 289 \$

#### **14. Transactions avec des parties liées**

##### *Entités du gouvernement du Canada*

La CCL, aux termes de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*, est mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Ceci fait du gouvernement du Canada le propriétaire de droit de la CCL et lui confère une influence notable sur les activités de la CCL.

La CCL est apparentée par voie de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada. La CCL conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon des conditions commerciales normales.

Conformément à l'exemption quant aux informations à fournir concernant les « entités liées à une autorité publique », la CCL est exemptée de certaines obligations en matière d'information à fournir de la norme IAS 24 en ce qui a trait à ses transactions et soldes impayés avec les parties liées suivantes :

- une autorité publique dont elle est sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable;
- une autre entité qui est une partie liée du fait que les deux entités sont sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable d'une même autorité publique.

Sur la base de cette exemption, la CCL n'a pas présenté davantage de détails sur ses transactions conclues dans le cadre normal de ses activités avec le gouvernement du Canada et les ministères, ni avec les sociétés d'État fédérales qui ne sont pas jugées importantes, tant individuellement que collectivement.

Notes complémentaires aux états financiers provisoires non vérifiés

Le 31 janvier 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les opérations avec les parties liées telles que les charges d'avantages sociaux (contributions au Régime (note 11)), la location de bureaux et les services professionnels sont inscrits à leur valeur d'échange et se détaillent comme suit.

Transactions avec des parties liées	Trois mois		Six mois	
	<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2012</u>	<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2012</u>
	425 \$	435 \$	888 \$	924 \$

Les emprunts auprès du gouvernement du Canada à des conditions établies pour les sociétés d'État (note 6) sont comptabilisés à la valeur comptable en raison de l'absence de données de marché observables et représentent la plus grande partie des transactions avec des parties liées de la CCL.

Des transactions importantes, à l'exclusion des emprunts, ont été conclues avec les parties liées suivantes :

Entités publiques	Trois mois		Six mois	
	<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2012</u>	<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2012</u>
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	280 \$	256 \$	544 \$	537 \$
Agriculture et Agroalimentaire Canada	84 \$	171 \$	248 \$	356 \$

*Principaux dirigeants*

Le chef de la direction, le président et le commissaire, ainsi que les trois directeurs, sont les principaux dirigeants de la CCL.

Aucun prêt ni aucune autre transaction avec les parties liées impliquant les principaux dirigeants ne demeuraient impayés au 31 janvier 2013. Aucun prêt ni aucune autre transaction de ce type n'ont eu lieu durant la période considérée.

Le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi des principaux dirigeants était de 0,22 M\$ au 31 janvier 2013 (contre 0,21 M\$ au 31 juillet 2012). Il a été comptabilisé dans les avantages postérieurs à l'emploi à l'état de la situation financière.

Rémunération des gestionnaires clés

	Trois mois		Six mois	
	<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2012</u>	<u>T2 2012-2013</u>	<u>T2 2011-2012</u>
	182 \$	160 \$	360 \$	316 \$